

Réf: Dossier N° 028738

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TRANSPORT
LOGISTIQUE ET D'ELECTRICITE » en abrégé « CATLE »

Siège social Abidjan, Koumassi, NORD-EST, LOT 903, ILOT 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE
TRANSPORT LOGISTIQUE ET D'ELECTRICITE » en abrégé «
CATLE »

Objet : TRAVAUX D'ELECTRICITE ET MAINTENANCE
ELECTRIQUE
E
VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE
TRANSPORT LOGISTIQUE
PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées

de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, NORD-EST, LOT 903, ILOT 28

Dirigeant(s) : M COULIBALY ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03311 du 19/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22182/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

